



# Agreste Champagne-Ardenne

## Le revenu des exploitations champardennaises de 1995 à 2006 au travers du RICA

Entre 1995 et 2006 le revenu par exploitation, hors viticulture, s'est affaibli en Champagne-Ardenne, hormis pour les exploitations bovines. En moyenne triennale "2005" par rapport à "1996", il a perdu près de 30 % en céréales et oléoprotéagineux, 18 % en cultures générales et 8 % dans les exploitations combinant les grandes cultures et l'élevage d'herbivores. Cette chute du résultat par exploitation a cependant été limitée par l'agrandissement des exploitations.

L'évolution différenciée du revenu conduit à un resserrement de la hiérarchie entre spécialisations, le résultat avant impôt des exploitations céréalières se rapprochant de celui des grandes cultures et herbivores ainsi que des bovins, même s'il subsiste un écart pour cette dernière spécialisation.

Le besoin de main-d'oeuvre plus important dans ces deux dernières spécialisations nuance cependant ce constat. En effet, rapporté à l'unité de main-d'oeuvre non salariée, le résultat reste nettement inférieur pour les exploitations d'élevage bovin ou combinant l'élevage et les grandes cultures. Dans tous les cas, les exploitations de cultures générales restent les plus performantes.

Le montant des subventions versées par exploitation s'est accru au cours de la période, et ceci quelle que soit la spécialisation considérée. Si les exploitations céréalières étaient déjà très dépendantes des aides de la PAC en 1995, c'est devenu également le cas en fin de période des exploitations bovines et de cultures générales. Ainsi, en 2006 le montant des aides avoisine le revenu en cultures générales et le dépasse dans les trois autres spécialisations.

## Entre 1995 et 2006 le revenu des exploitations agricoles diminue en Champagne-Ardenne, hormis dans les exploitations bovines

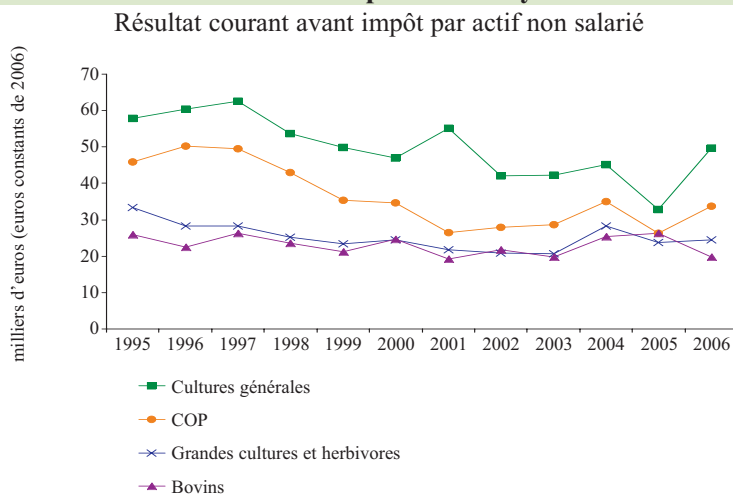
### Céréales, oléagineux et protéagineux : un revenu en baisse et de plus en plus dépendant des aides

Entre 1995 et 2006, le revenu des exploitations champardennaises spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (COP) a diminué de 20 %. Si le revenu par exploitation atteint 45 510 euros par an en 2006, il était de 62 790 euros constants en 1996. Les varia-

tions sont irrégulières selon les années.

Le résultat courant avant impôt (RCAI) était élevé en début de période, conséquence d'une valeur importante de la production et ceci malgré des charges en hausse chaque année. Les années 1998 et 1999 voient le RCAI diminuer notablement sous l'effet de la poursuite de la hausse des charges et de la baisse des

### Malgré une diminution du revenu en cultures générales et en céréales, oléagineux et protéagineux, le résultat par actif reste inférieur dans les exploitations ayant des bovins



Source : Agreste, RICA 1995 à 2006

cours des céréales pour la première année et de la réduction des volumes produits pour la deuxième.

En 2000, date d'entrée en vigueur de l'Agenda 2000, le montant total des subventions est plus faible qu'en 1999. Les céréales ont bien bénéficié d'une revalorisation des aides mais ces dernières ont été réduites pour les oléagineux et les protéagineux. Cependant, le RCAI par exploitation reste stable, la baisse des prix étant limitée et les charges contenues. Malgré une hausse des subventions, le revenu en 2001 est pénalisé par une régression de la valeur de la production, consécutive à un fort repli des volumes, associée à une augmentation des charges. Avec 34 700 euros, il affiche la valeur la plus faible de ces douze dernières années. Malgré une diminution continue de la valeur de la production jusqu'en 2003, trouvant son origine dans une chute des prix en 2002 et une forte baisse des volumes suite à la sécheresse de 2003, le RCAI progresse légèrement sous l'effet principalement d'une réduction des charges au cours de ces deux années. Au cours des trois dernières années de la période, alors que les charges sont à nouveau à la hausse, le RCAI varie surtout avec la valeur de la production, dont les écarts s'expliquent principalement par les variations de volume en 2004 et 2005 et par la hausse des prix en 2006.

En moyenne triennale centrée sur 2005, le revenu des exploitations champardennaises spécialisées en céréales et oléo-

protéagineux a perdu 29 % par rapport à la moyenne triennale centrée sur 1996. Malgré des variations assez faibles du montant total des subventions (8 170 euros entre valeurs extrêmes), le revenu des exploitations dépend de plus en plus de celles-ci. Ainsi, la part des subventions dans le RCAI est passé de 98 % à 126 % entre 1995 et 2006, soit une hausse de 29 %. En 2001 et 2005, années affichant les plus faibles niveaux de revenu, la part des aides atteint même 152 %. Sans les subventions, le résultat des exploitations spécialisées en COP serait déficitaire depuis 1999.

Le revenu par hectare de ces exploitations était de 430 euros constants en 1995. En 2006, il n'est plus que de 300 euros, soit 30 % de moins. La perte de revenu est un peu moins élevée par unité de travail annuel (UTA) non salariée, -27 %. Elle reste cependant supérieure à la diminution du résultat par exploitation. L'agrandissement des structures a permis de limiter la baisse du revenu par exploitation mais l'accroissement de la surface par unité de main-d'oeuvre a eu un effet moindre. Un exploitant champardennais en COP dispose de 31 660 euros en moyenne triennale centrée sur 2005 contre 48 510 en moyenne triennale centrée sur 1996.

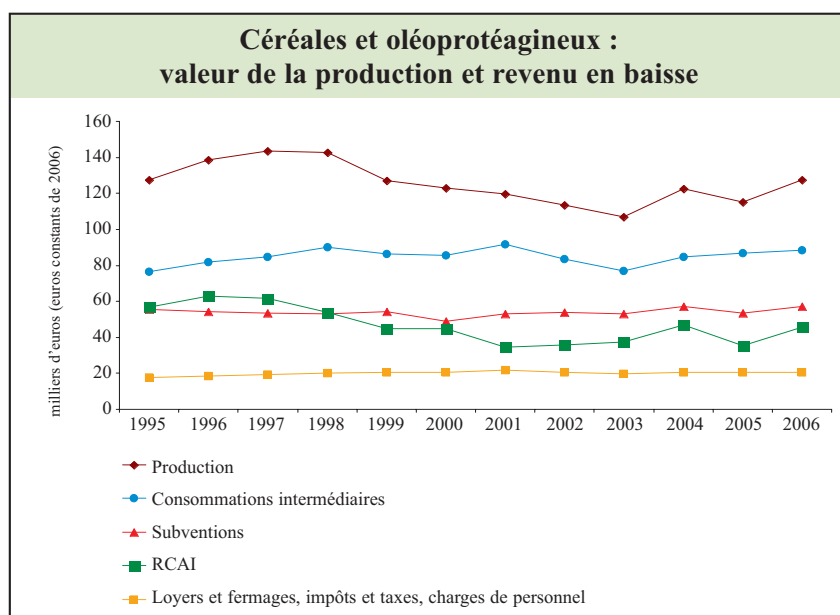
Le taux d'endettement, relativement constant sur la période 1995-2006, varie de 34 à 38 %. Les exploitations spécialisées en COP sont les exploitations champardennaises les moins endettées.

## Cultures générales : spécialisation performante mais revenu dépendant de plus en plus des subventions

De 1995 à 2006, le revenu par exploitation en cultures générales (COP + betteraves, pommes de terre) est quasi stable en euros constants, passant de 71 350 à 70 290 euros. Mais cette stabilité entre les deux points extrêmes cache de fortes disparités annuelles. L'année 2005 est celle où le revenu a été le plus faible avec 46 960 euros par exploitation. En moyenne triennale centrée sur 2005, le RCAI des exploitations champardennaises spécialisées en cultures générales a diminué de 18 % par rapport à la moyenne triennale centrée sur 1996.

De 1995 à 1997, le revenu par exploitation augmente de plus de 6 000 euros grâce à une valeur plus élevée de la production. Les années 1998 à 2000 voient le RCAI diminuer fortement pour atteindre 57 540 euros constants. L'année 1998 est marquée par une diminution du prix des céréales et des protéagineux, non compensée par la hausse des volumes. De même, l'augmentation du volume et des prix de la pomme de terre ne compense pas la baisse du tonnage des betteraves. En 1999, les prix des betteraves et des pommes de terre chutent, et dans le même temps les volumes des céréales et protéagineux fléchissent. En 2000, le RCAI atteint sa valeur la plus faible, hormis 2005. Cette situation est issue d'une nouvelle diminution des prix des céréales alors que la valeur de la production betteravière et des pommes de terre est plutôt à la hausse.

Le revenu en 2001 croît fortement. La valeur de la production progresse, malgré une baisse de volume. Les prix des COP, betteraves et pommes de terre augmentent et compensent largement la hausse des consommations intermédiaires. Les subventions sont en hausse. En 2002, le RCAI par exploitation chute de près de 10 000 euros malgré un maintien de la valeur de la production mais les charges de personnel et les taxes s'accroissent. Les deux années suivantes enregistrent une légère hausse du RCAI, mais sa valeur demeure en dessous de celle de 2001. En 2003, année de forte sécheresse, la chute des rendements provoque une réduction importante des volumes. Celle-ci a été compensée par la hausse des prix et des charges mieux

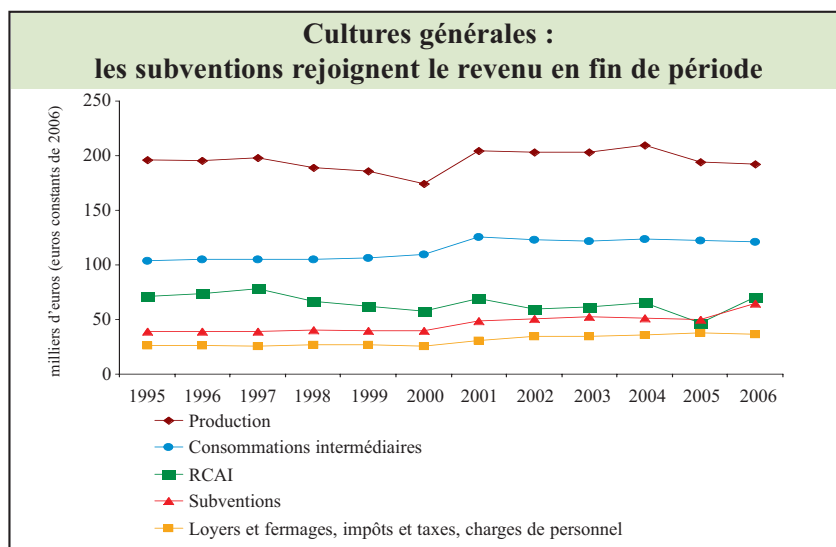


Source : Agreste, RICA 1995 à 2006

contenues, permettant une légère amélioration du revenu. En 2004, malgré une progression de la valeur de la production due à une forte augmentation des volumes, le RCAI ne s'élève que légèrement compte tenu de la poursuite de la hausse des charges de personnel. Avec 46 960 euros par exploitation, il atteint en 2005 son plus faible niveau de la période. Cette baisse s'explique surtout par la diminution de la valeur de la production après la très bonne année 2004 alors que les charges de personnel continuent à s'accroître. Les rendements de la pomme de terre ne sont pas bons mais le cours augmente. L'excellent rendement de la betterave ne compense pas l'effondrement des cours. Le prix moyen de la betterave sucrière diminue fortement du fait d'un déclassé plus important qu'en 2004 de la production en sucre hors quota et en éthanol, moins bien valorisés. Par contre, l'année 2006 est marquée par une hausse très importante du revenu, liée notamment à la forte augmentation des subventions d'exploitation alors que la valeur de la production est stable. 2006 est l'année de la mise en place des droits à paiement unique et notamment de la nouvelle aide betteravière ainsi que du versement direct aux producteurs des aides antérieurement versées aux entreprises pour la luzerne.

Le revenu à l'hectare enregistre une diminution importante, - 21 % sur la période. Il s'élève à 450 euros en 2006. En moyenne triennale centrée sur 1996 et 2005, la diminution atteint même 35 %. La baisse de revenu est plus faible par UTA non salariée : - 14 % sur les douze dernières années et - 29 % en moyenne triennale. Avec 49 620 euros en 2006, le revenu par UTA non salariée est supérieur de 47 % à celui d'un exploitant spécialisé en COP. Comme pour les céréales et oléoprotéagineux, l'agrandissement des exploitations ainsi que l'accroissement de la surface par UTA ont permis de limiter la baisse du revenu par exploitation.

En douze ans, les subventions d'exploitation ont fortement progressé avec deux augmentations importantes : la première en 2001 avec la revalorisation des aides programmées dans l'Agenda 2000 et la deuxième avec la mise en place des droits à paiement unique en 2006. Elles atteignent 64 620 euros en 2006, soit



Source : Agreste, RICA 1995 à 2006

une hausse de 65 % depuis 1995. Leur part dans le RCAI est aussi de plus en plus importante, 92 % en 2006. Bien que la spécialisation cultures générales soit performante dans la région, sans subventions, le résultat des exploitations serait très réduit. Ainsi, il ne serait que de 5 700 euros en 2006 contre 32 130 euros en 1995.

Les exploitations spécialisées en cultures générales sont plus endettées que les exploitations céréalières, le taux d'endettement variant selon les années de 39 à 47 %. D'ailleurs, c'est la spécialisation la plus endettée dans la région. Bien que le montant des consommations intermédiaires soit très élevé en cultures générales, il ne représente que 59 % de la valeur de la production, soit 5 points de moins qu'en céréales et oléoprotéagineux.

### **Bovins : revenu en hausse mais qui reste par actif le plus faible**

Entre 1995 et 2006, le revenu des exploitations champardennaises spécialisées en bovins a diminué de 17 %. Cependant, l'évolution entre la moyenne triennale centrée sur 1996 et celle centrée sur 2005 montre une augmentation du RCAI de 5,5 %. En moyenne triennale, c'est la seule orientation technico-économique qui enregistre un résultat positif. Cette augmentation a permis au revenu des exploitations bovines, long-

temps inférieur aux autres orientations, de les rejoindre à partir de 2002, même si le revenu a à nouveau chuté en 2006. En 2006 ce dernier est en forte baisse et se rapproche de celui de 2001 qui était le plus faible de la période, 2004 et 2005 étant les meilleures années.

En 1995, le revenu moyen des exploitations spécialisées en bovins atteint 35 400 euros constants. Une diminution de 3 000 euros de celui-ci est enregistrée en 1996. Cette réduction est due à la baisse de la valeur de la production, liée à celle des prix de la viande bovine alors que les consommations intermédiaires augmentent. L'année suivante, le RCAI est à la hausse. Les exploitations bovines bénéficient des mesures énergiques prises pour juguler l'extension de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) qui favorisent un raffermissement des cours et la revalorisation du cheptel, compensant largement la poursuite de l'augmentation des consommations intermédiaires. En 1998, malgré une nouvelle hausse de la valeur de la production, le RCAI diminue du fait des charges qui continuent à progresser. En 1999, l'augmentation des volumes livrés en gros bovins ne compense pas la baisse des prix. La valeur de la production laitière diminue sous l'effet d'une baisse des prix et des volumes. Le montant du RCAI par exploitation n'est plus que de 30 400 euros constants. L'année 2000 enregistre une légère progression du revenu par exploitation. La

crise bovine à l'automne 2000, dans un contexte de hausse de prix, se traduit par une stabilisation des cours moyens au niveau de 1999. La valeur de la production laitière est en augmentation. Le montant des subventions, avec la revalorisation des aides bovines dans le cadre de l'Agenda 2000, progresse. Cependant, les prix des aliments du bétail augmentent. En 2001, le RCAI atteint le niveau le plus bas de la période 1995-2006. Malgré la crise de l'ESB qui a entraîné une chute des prix de la viande bovine, l'augmentation du volume de la production, conjuguée au développement de la production laitière, entraîne une hausse de la valeur de la production. Celle-ci, à laquelle s'ajoute les revalorisations des aides européennes, ne compense cependant pas la forte hausse des consommations intermédiaires. 2002 est marquée par une forte revalorisation du RCAI. Les prix, en nette augmentation pour les gros bovins, compensent la diminution des volumes. A l'inverse, le volume de la production laitière en hausse est affecté par la chute des prix. Cependant, globalement, la valeur de la production des exploitations bovines enregistre une forte hausse, associée à une forte progression des subventions. Le revenu faiblit à nouveau en 2003. La valeur de la production bovine est stable. La conjoncture est moins favorable pour les éleveurs laitiers avec des prix en baisse et une diminution du volume de la production, entraînant globalement une baisse de la valeur de la production. Après trois années consécutives de fortes hausses, les charges d'approvision-

nement n'augmentent pas en 2003, contrairement à la moyenne nationale. Des reports entre utilisation du maïs et de la paille ont permis de limiter les dépenses d'alimentation du bétail consécutives à la sécheresse.

2004 et 2005 sont donc les meilleures années de la période pour le revenu des exploitations bovines. Les subventions sont à la hausse, les valeurs de la production sont les plus élevées de la période et les charges sont contenues. A l'inverse, 2006 enregistre une forte baisse du RCAI. Le prix du lait est en baisse. La revalorisation de l'aide directe laitière intégrée dans les droits à paiement unique ne suffit pas à compenser la baisse de la production. Les effets de la fièvre catarrhale commencent à se faire sentir avec une diminution des volumes.

Le RCAI par UTA non salariée approche les 20 000 euros en 2006, soit 6 000 euros de moins qu'en 1995. C'est le plus faible pour les exploitations champardennaises. En moyenne triennale centrée sur 1996 et 2005, la différence n'est que de 1 080 euros. Le revenu par hectare atteint seulement 250 euros en 2006, contre 440 en 1995, soit une diminution de 43 %. Cette baisse est plus faible en moyenne triennale, - 24 %.

En 2003, les subventions dépassent le résultat par exploitation. La part de celles-ci dans le RCAI fléchit en 2004 et 2005 mais progresse fortement en 2006. Depuis 2001, le montant des subventions était supérieur au résultat pour les

exploitations spécialisées bovins mixtes lait et viande.

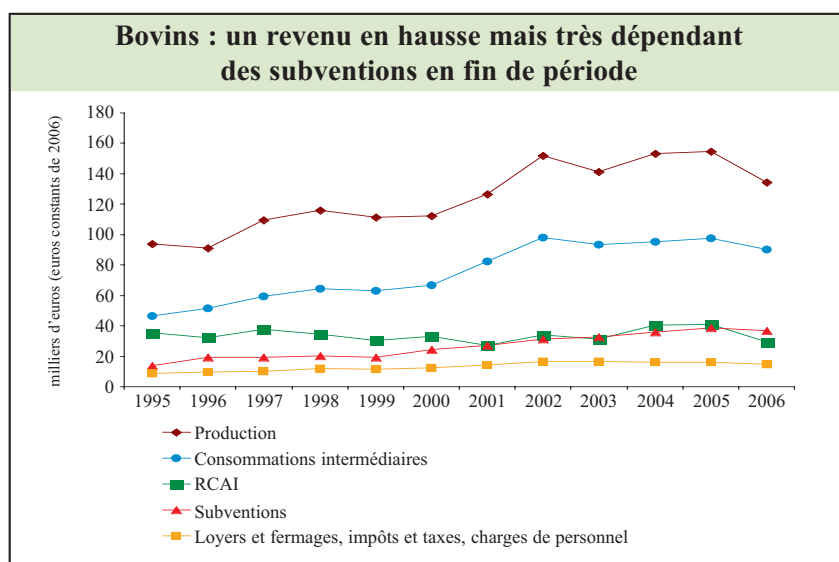
En 1995, le taux d'endettement atteignait 30 %. Dès 1996, ce taux progresse de 6 points et depuis oscille aux alentours de 40 %.

### Grandes cultures et herbivores : le revenu par exploitation rejoint celui des céréales et oléoprotéagineux

Entre 1995 et 2006, le RCAI des exploitations spécialisées grandes cultures et herbivores a diminué en euros constants de 7 550 euros, soit - 15 %. Durant cette période, la meilleure année demeure 1995 avec un RCAI atteignant les 49 000 euros par exploitation. L'écart entre les moyennes triennales centrées sur 1996 et 2005 est plus faible, 3 660 euros, soit une diminution de 8 %.

Malgré une hausse de la production en 1996, le RCAI diminue sous l'effet de l'augmentation des charges (consommations intermédiaires et charges de structure). Les charges étant mieux contenues en 1997, le revenu s'améliore légèrement par rapport à l'année précédente. En 1998 et 1999, la hausse de la production, à laquelle s'ajoute une augmentation des subventions, ne permet pas de compenser la hausse des charges et le RCAI par exploitation diminue. En 2000, les charges sont mieux contenues et, malgré une diminution de la valeur de la production, notamment sous l'influence de la baisse des prix des céréales, le revenu se redresse légèrement. Par contre 2001 voit une nouvelle chute du revenu, liée cette fois-ci à l'évolution de la conjoncture bovine et ceci malgré une hausse des subventions. Jusqu'en 2001, l'évolution du revenu des exploitations spécialisées en grandes cultures et herbivores est très proche de celle des exploitations bovines.

En 2002 et 2003, les variations du RCAI des exploitations spécialisées en grandes cultures et herbivores sont limitées, bien qu'en baisse, alors que les variations de la valeur de la production sont beaucoup plus amples mais compensées par l'évolution parallèle des consommations intermédiaires. La même situation se retrouve en 2004, mais l'ampleur de la hausse de la valeur de la production conjuguée à une nouvelle augmentation des subventions dépasse l'accroissement



Source : Agreste, RICA 1995 à 2006

des consommations intermédiaires et entraîne une forte augmentation du RCAI. Cette hausse est d'ailleurs similaire à celle des exploitations spécialisées en COP et bovins.

Sous l'influence de la chute de la valeur de la production en 2005, liée à la baisse de la récolte céréalière, le revenu par exploitation se réduit à nouveau malgré une diminution des consommations intermédiaires. Celles-ci continuent à

décroître en 2006, entraînant une amélioration du revenu alors que la production reste stable.

Longtemps inférieur au revenu des exploitations spécialisées COP, le revenu des exploitations de grandes cultures et herbivores l'a rejoint en 2001 et reste depuis proche. La revalorisation des productions bovines, avec des prix qui se sont améliorés depuis la dernière

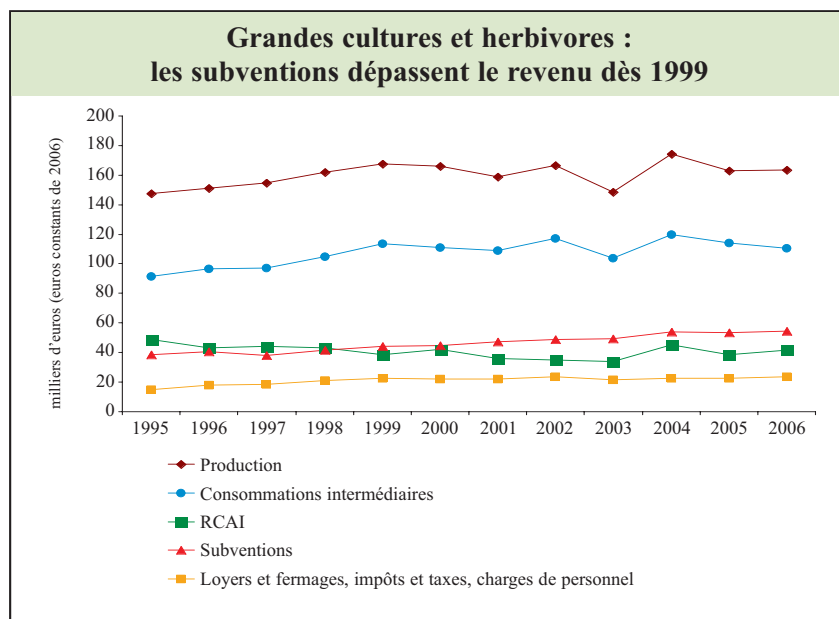
crise ESB et des subventions en hausse alors que le contexte céréalière était moins favorable, en sont les principaux éléments explicatifs.

Comme pour les exploitations bovines la part des subventions dans le RCAI s'est fortement accru au cours de la période. Elle atteint 132 % en 2006 contre 79 % en 1995. Depuis 1999, le montant des subventions a dépassé celui du revenu. En 2003, année de revenu le plus faible, les subventions ont même représenté plus de 145 % du revenu. La spécialisation grandes cultures et herbivores affiche le plus fort taux de subventions en fin de période.

Le revenu par hectare des exploitations spécialisées grandes cultures et herbivores a diminué de 130 euros sur la période pour atteindre 260 euros constants en 2006. L'augmentation de près de 38 hectares de la surface agricole utilisée au cours des douze dernières années n'a pas permis d'accroître le revenu par exploitation.

Le revenu par UTA non salariée en 2006 atteint 24 460 euros, équivalent à celui de 2000 et en dessous de celui de 1995 qui affichait une valeur de 33 400 euros constants.

Le taux d'endettement est un des plus faible des OTEX de la région, hors exploitation viticole. Il atteint 39 % en 2006, soit 4 points de plus qu'en 1995.



Source : Agreste, RICA 1995 à 2006

### Les exploitations de cultures générales sont les plus endettées alors que celles de grandes cultures et herbivores utilisent plus de capitaux

par exploitation	1995		2006	
	Montant passif (en euros constants)	Taux d'endettement	Montant passif (en euros constants)	Taux d'endettement
COP	322 440	0,34	325 710	0,38
Cultures générales	366 610	0,39	376 590	0,45
Bovins	276 400	0,30	437 650	0,41
Grandes cultures et herbivores	389 060	0,35	451 410	0,39

Source : Agreste, RICA 1995 à 2006

## Caractéristiques des exploitations des OTEX étudiées

	Céréales, oléoprotéagineux	Cultures générales	Bovins	Herbivores, agriculture
Nombre d'exploitations de l'échantillon en 1995	142	78	46	38
Nombre d'exploitations de l'échantillon en 2006	99	75	55	34
Surface agricole utilisée (ha) en 1995	131	125	81	125
Surface agricole utilisée (ha) en 2006	151	156	116	162
dont COP (ha) en 1995	100	71	13	52
COP (ha) en 2006	121	97	19	73
betteraves, pommes de terre (ha) en 1995	6	24	-	1
betteraves, pommes de terre (ha) en 2006	3	29	-	-
SFP (ha) en 1995	14	19	66	63
SFP (ha) en 2006	16	19	95	83
UGB en 1995	11	11	85	86
UGB en 2006	18	3	142	116
UTA total en 1995	1,35	1,51	1,39	1,56
UTA total en 2006	1,54	1,87	1,62	2,05
UTA non salariées en 1995	1,23	1,23	1,36	1,47
UTA non salariées en 2006	1,35	1,42	1,49	1,69

Source : Agreste, RICA 1995 et 2006

### Définitions

**Le RICA** est le Réseau d'information comptable agricole. Il s'agit d'une opération européenne de recueil d'informations comptables individuelles auprès d'environ 7 500 exploitations agricoles et viticoles de dimension professionnelle en France, dont 400 en Champagne-Ardenne. Il permet d'analyser le fonctionnement micro-économique des exploitations et de comparer leurs résultats économiques selon leur OTEX.

**L'orientation technico-économique des exploitations (OTEX)** est une classification européenne. Elle est déterminée par le poids relatif des marges brutes standards des différen-

tes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. La marge brute standard (MBS) d'une production est elle-même déterminée à partir des surfaces de culture ou des effectifs d'animaux auxquels est affecté un coefficient régional de MBS.

**Le RCAI** est le résultat courant avant impôts. Le RCAI se calcule avant déduction des charges sociales de l'exploitant. C'est l'indicateur de revenu le plus utilisé dans le RICA.

**Le RCAI par UTA** non salariée correspond au revenu courant avant impôt pour une personne non salariée travaillant à temps plein sur l'exploitation.

### Méthodologie

Cette étude a été effectuée sur quelques OTEX ou regroupement d'OTEX les plus représentatives de Champagne-Ardenne hors viticulture, de manière à avoir une représentation suffisante des exploitations. Les OTEX retenues sont les céréales et oléoprotéagineux (COP), les cultures générales, les bovins (ensemble bovins viande et lait) et grandes cultures-herbivores.

Afin de permettre les comparaisons entre années, tous les résultats monétaires sont donnés en euros constants de 2006. De plus, les variations annuelles étant parfois marquées, les écarts entre le début et la fin de la période ont été calculés en moyenne triennale, c'est-à-dire en déterminant la moyenne des trois premières et des trois dernières années de la période

Agreste Champagne-Ardenne n° 4 - Juillet 2008



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique  
et économique  
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes  
51037 Châlons-en-Champagne cedex  
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57  
E-mail : srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J.P. Alloy  
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen  
Rédaction : N. Viatte  
Composition : M. Lallement  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1249-5891

Prix : 2,50 euros